

CEYRAT MAGAZINE

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

— FÉVRIER 2021 —

Ceyrat commune verte

Un environnement à protéger

MOBILITÉ

Réflexion en cours avec le SMTC
sur les enjeux des mobilités

ENFANCE

Evolution du portail famille à
l'étude



SPÉCIALISTE CUVE MONOBLOC BÉTON ARMÉ ÉTANCHE
BASSIN - SPAS DE NAGE - HAMMAM - SAUNA - ABRIS

Coque Polyester PPP - Carrelage - Enduit - Liner - Aménagements extérieurs

CÉDRIC GRENET

Ceyrat

06 58 83 92 88

domepiscine63@gmail.com



Vous ouvrir
 de nouveaux horizons...

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
 COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise
 les infrastructures d'un futur plus serein.



4, rue André-Marie-Ampère

63360 GERZAT

Rhône-Alpes
 Auvergne

www.colas.com

04 73 69 96 30



FABRICE VALLEIX

**BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
 AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

25, impasse des Mayets - Fontfreyde
 63122 ST-GENES-CHAMPANELLE

Tél. : 04 73 87 05 42 - Fax - 04 73 87 04 58

scp.63@wanadoo.fr

TAXIS GALLIOT

04 73 79 43 96

Nicolas 06 85 50 20 00

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS
 DE
 STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19
 Ceyrat n°1
 Parent n°1

4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr



ANNE-MARIE PICARD

Maire de Ceyrat
Vice-présidente de Clermont Auvergne Métropole
Conseillère départementale du Puy-de-Dôme

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT

pages 4 et 5

CONSEILS DE QUARTIER

page 6

VOIRIE - SÉCURITÉ

pages 6 et 7

MOBILITÉ

page 8

ATTRACTIVITÉ / PERSONNEL

page 9

SOLIDARITÉS

page 10

URBANISME / CÉRÉMONIES

page 11

SPORT / ENFANCE - JEUNESSE

pages 12 et 13

Nos services sont ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h.

☎ 04.73.61.42.55

🌐 www.ceyrat.fr

✉ mairie@ceyrat.fr

📘 facebook.com/villedceyrat/

EDITÉ PAR LA VILLE DE CEYRAT

Directeur de la publication : Anne-Marie Picard

Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat

Impression : Imprimerie Decombat 04.73.25.06.62

Régie Publicitaire : Italiq 04.73.14.00.01

Chef de publicité : Christiane Jalicon

Tirage : 3500 exemplaires



L'année 2020 s'est achevée sur le constat des difficultés que nous connaissons tous depuis l'apparition du virus qui, au-delà de ses conséquences humaines dramatiques, désorganise le fonctionnement des institutions dans leur ensemble. Il nous faudra pourtant encore patienter plusieurs mois avant de retrouver une existence normale, une vie sociale, bref, vivre ensemble notre commune. Si 2021 nous laisse quelque répit, nous repartirons d'un bon pied, soyons-en convaincus.

Malgré la complexité de la situation et les complications liées aux confinements, nous avons pu analyser les dossiers, prendre les décisions urgentes qui s'imposaient et commencer à mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus.

Je souhaite que cette publication devienne le reflet de l'évolution de notre cité, de nos actions, de nos engagements, et non une diatribe permanente sur l'activité de nos prédécesseurs.

Mais, même si le passé ne nous intéresse plus, il conditionne cependant le présent. Et, au titre de la transparence qui vous est due, nous vous tiendrons informés chaque fois que nécessaire des dossiers qui vous importent, au moins en qualité de contribuables et de citoyens avisés.

À cet égard, deux dossiers nous interpellent plus particulièrement en ce début de mandat. Notre prédécesseur a dépensé plus de 120 000 euros de frais d'avocats durant son mandat, pour des dossiers d'importance souvent inégale, pour nombre d'entre eux perdus, dont beaucoup ont valu sa mise en cause personnelle. Ce qui nous a conduits à lui accorder pour l'instant, comme le veut la loi, le bénéfice de la « protection fonctionnelle » des anciens élus. Ceci occasionnera bien entendu de nouveaux frais. Souhaitons que cette charge ne soit que temporaire.

Il en va de même du Campus performance, dont la nouvelle municipalité devra pour plusieurs années encore supporter la charge de remboursement de l'emprunt, alors qu'aucune recette n'a été perçue depuis 2018. Une affaire qui a déjà coûté aux seuls Ceyratois plus de 1 772 000 euros sans autre perspective que l'arrêt le plus rapide possible de cette gabegie.

C'est donc dans un contexte financier difficile que nous avons engagé les premiers dossiers, sans renoncer aux promesses de respect des équilibres budgétaires, d'une part, et d'investissements utiles à notre collectivité et à son bien-être, d'autre part.

Le plan pluriannuel d'investissement est en cours d'élaboration et sera présenté en 2021 à l'issue d'une analyse financière rétrospective et prospective.

Les actions majeures et attendues de la réalisation de la Via Boisceyrat et des espaces de jeux ont fait l'objet d'une analyse et du dépôt de dossiers de demandes de subventions pour la phase d'étude.

Comme nous nous y étions engagés, le projet de regroupement des professionnels de santé est suivi par la municipalité qui apportera son concours aux intéressés sans pour autant intervenir dans leur choix, chacun ayant bien compris que ce dossier ne pouvait constituer un enjeu politique ni se réaliser au détriment de nos administrés.

Dans une volonté d'écoute et d'explication, nous recevons et allons à la rencontre des Ceyratois chaque fois qu'ils l'estiment utile. La visite des quartiers et le dialogue avec les habitants sont constants. Bientôt, le conseil des quartiers sera mis en place.

La sécurité dans tous les sens du terme demeure une préoccupation quotidienne : avec une nouvelle définition des missions de la police municipale et des recrutements en cours. Les radars pédagogiques ont été réactivés et des surveillances particulières mises en œuvre. Une réunion d'échange sera organisée avec les Ceyratois dès que les contraintes sanitaires seront levées.

La sécurisation, la réhabilitation ou la démolition de bâtiments insalubres ou dangereux est en cours de planification.

Enfin, le projet de construction d'immeuble au-dessous de la cure a été abandonné pour assurer d'abord aux riverains une vue plus dégagée et permettre par la suite la réalisation de parkings qui font défaut dans le centre bourg. Notre attention s'est aussi portée sur le bourg de Boisséjour et l'îlot de la Varenne.

Nous aurons bientôt l'occasion de revenir sur tous ces sujets.

Dans cette attente, soyez vigilants et prenez soin de vous.

Bien à vous
Anne-Marie Picard

Gestion durable de la forêt Plus que jamais nécessaire pour la préserver

Les forêts sectionnales de Ceyrat (130ha) et de Boisséjour (52ha) sont le poumon vert de la commune. A ce titre, par leur capacité de séquestration et de stockage du carbone, les arbres sont des atouts précieux pour réduire les effets de nos émissions de gaz à effet de serre sur le climat. Malheureusement, cela ne suffit pas et les arbres sont aussi directement impactés par le changement climatique.

Les effets du changement climatique se traduisent principalement sur les forêts Ceyratoises par :

- **le dépérissement de certaines variétés d'arbres**, notamment les épicéas et les pins sylvestre. Implantés pour la plupart sur un socle granitique, le manque d'eau prolongé les affaiblit et l'attaque de scolytes finit de les faire dépérir. Il suffit de tourner la tête vers la forêt lorsque l'on est à l'ECC pour voir de plus en plus de taches marron représentant les arbres morts.

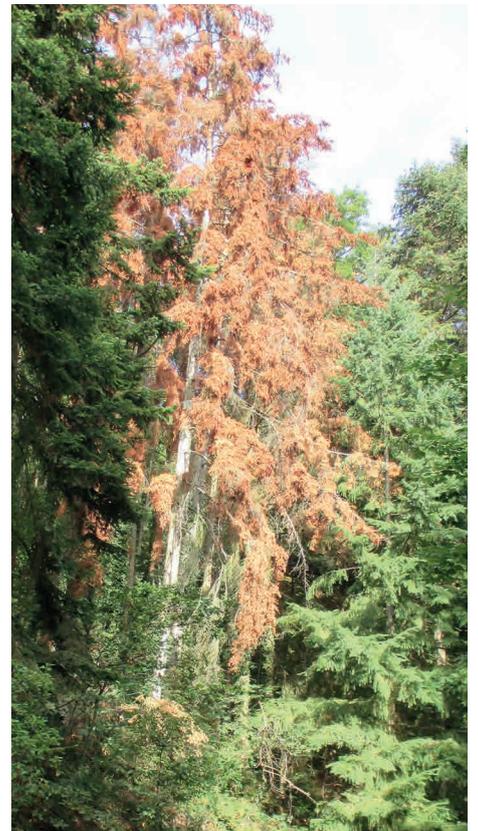
Un plan de surveillance et d'actions est mis en place avec l'ONF (Office National des Forêts).

- **un risque d'incendie**. Le

climat ceyratois se rapproche progressivement du climat méditerranéen avec de longues périodes de sécheresse, de fortes chaleurs... et les mêmes risques d'incendie.

Un plan de prévention des incendies va être mis en place avec :

- un arrêté municipal interdisant les feux de plein air du 1 avril au 15 novembre.
- un plan d'intervention des pompiers.
- le débroussaillage de zones coupe-feu entre habitations et forêts.
- une campagne d'information et de sensibilisation.



Préservation des grands Espaces Naturels



Stopper l'urbanisation invasive

Comme nous l'avions indiqué dans notre programme lors de la campagne électorale, **pendant ce mandat aucun projet d'urbanisation impactant les grands espaces naturels de la commune ne verra le jour**. Nous déplorons

l'impact des projets déjà lancés avec le lotissement de la Beaumière (plus de 220 logements!), celui du Matharet situé dans une zone trop proche de l'Espace naturel sensible (ENS) de la Châtaigneraie et la Via Boisceyrat.

Sanctuariser les surfaces des grands Espaces Naturels

Les grands espaces naturels de la commune (forêts de Ceyrat et de Boisséjour, coteaux de Montaudoux et de Montrognon...) sont constitués de grandes parcelles communales et d'une multitude de parcelles privées sur lesquelles un **droit de préemption sera exercé**. Ces parcelles privées sont pour la plupart abandonnées depuis longtemps par leurs propriétaires et se sont intégrées naturellement aux parcelles communales, pour former une seule entité naturelle.

« TOUS AUX VERGERS ! » LAURÉAT DU BUDGET ECOCITOYEN

L'association « Tous aux vergers ! » fait partie des 63 lauréats désignés dans le cadre du budget écologique citoyen initié par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Le budget écocitoyen se compose d'une enveloppe de deux millions d'euros dédiés à des projets pensés par des habitants du Puy-de-Dôme en faveur de la transition écologique. Le projet de « Tous aux vergers ! » vise à réhabiliter des vergers à Ceyrat et d'en faire profiter les Ceyratois. Il se voit attribuer la somme de 1229€.

Environnement réhabilité L'Espace Saint-Martin



Démolition mesures délabrées

Situé près de l'Ehpad «Le Lys Blanc» et en prolongement de l'aire de détente près de l'Artière, **cet espace va être sécurisé et réhabilité en 2021.**

Deux constructions délabrées seront détruites et le terrain remodelé pour se fondre avec le parc en sous-bois.

Pour la réhabilitation de ce site, des subventions européennes (FEDER) ont été sollicitées.



ECONOMIE D'ÉNERGIE Éclairage du stade de Football

Installés en 2004, les projecteurs sont maintenant peu performants et très gourmands en énergie. **Les 24 lampes à iodure de sodium vont être remplacées cette année par des LED.**

Bénéficiant d'une prise en charge à hauteur de près de 80% par le SIEG (Syndicat intercommunal électricité gaz) et par différentes subventions (Région, Fédération française de Foot) l'investissement devrait être amorti en 2 ou 3 ans.

Un fort gain en luminosité et en confort de jeu va assurer un classement E5 du stade (agréé pour les compétitions départementales et régionales). La même opération a été réalisée pour les **tennis** et le **Cosec**.

Qualité de vie Des chemins entretenus

Cette année, plus que d'habitude avec les périodes de confinement, les Ceyratois ont pu apprécier les balades dans la nature en empruntant les nombreux chemins et sentiers de la commune. Pour un usage agréable, ils doivent être entretenus régulièrement.

L'entretien des chemins communaux et ruraux, la tonte, le débroussaillage des bas côtés et des talus ainsi que l'élagage sont réalisés par les services communaux.

Pour la réfection du revêtement, ce sont plus de 330 tonnes de matériaux naturels qui ont été utilisés en 2020. Les chemins difficilement accessibles par les engins d'entretien ainsi que les sentiers de randonnées, sont entretenus par les bénévoles de l'association Ceyrando (convention à titre gratuit établie avec la Commune).



TRI DES DÉCHETS

Cimetières de Ceyrat et Boisséjour

La municipalité met en place le tri des déchets partout où ce n'est pas encore effectif. Depuis début janvier, c'est le cas pour les cimetières : poubelle verte pour terreau et végétaux, poubelle noire pour autres déchets

(pots en plastique, fleurs artificielles...).

Un support visuel près des poubelles va vous guider. **Trier les déchets, c'est permettre le recyclage des matériaux, l'économie des ressources naturelles, la réduction des dépenses pour les collectivités.**



Rejoignez votre conseil de quartier

Participez à la vie de votre ville

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale, sur proposition de Madame le Maire, a décidé de créer des conseils de quartier afin de favoriser la participation des citoyens à la vie de leur ville. L'animation en est confiée à Julia SEGUIN.

Composés de neuf membres (huit citoyens et un élu référent), **sept conseils de quartier vont être créés** conformément au plan et désignés comme suit :

Gravenoire - Les Montagnards - Vallière

Les Plaines - Le Chorigier - Boisvallon

La Vialle - Préguiille - Journiat - Bourg de Boisséjour

Beaulieu - Chantemerle

Bourg de Ceyrat

Les Pradeaux - Fontimbert

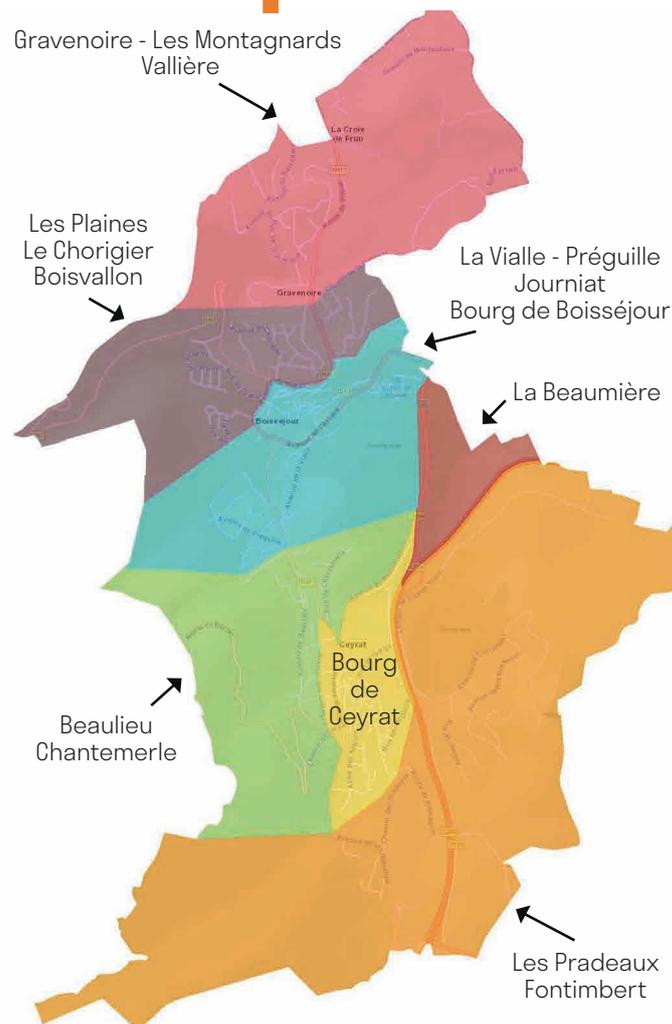
La Beaumière

Les représentants des différents quartiers pourront, par le biais des conseils de quartier, s'investir pleinement dans la vie locale et jouer un rôle d'intermédiaire entre les Ceyratois et l'équipe municipale. Ils organiseront des échanges avec les riverains et recueilleront les idées afin de les faire remonter à l'équipe municipale.

Les champs de réflexion et d'expression pourront toucher différents domaines de la vie quotidienne : cadre de vie, animation, sécurité, développement durable, environnement, propreté...

Prochainement, un appel à candidature sera lancé afin de devenir membre de l'un des sept conseils de quartier. Nous comptons sur votre participation.

CONTACT : conseils-quartiers@ceyrat.fr



VOIRIE

Réfection de la chaussée Chemin de Montaudoux

A partir de la rue des Montagnards, le Chemin de Montaudoux est une rue avec chaussée bitumée prolongée ensuite par un chemin qui permet de rattraper le chemin rural 101.

Depuis de longs mois, l'état de la chaussée et du chemin était fortement dégradé. **En décembre, une réfection d'ensemble a été réalisée**, répondant ainsi à l'attente des nombreux riverains.

Coût de l'opération : 15 000€ TTC.

Suite à cette opération, le Chemin de Montaudoux va être mise en « voie sans issue » pour éviter qu'il ne serve de raccourci, ce qui limite la circulation et garantit la tranquillité des riverains.



Bourg de Boisséjour et Avenue de Clermont

Les travaux de voirie se terminent dans le centre de Boisséjour. La partie haute de la rue Nestor Perret et la rue Jules Ferry recevront la couche finale d'enrobé dès que la grue présente sur le chantier de l'école aura été évacuée (avril-mai), la manoeuvre risquant de détériorer les bordures de trottoir.

Sur l'ensemble des petites rues impactées par les travaux, la municipalité a profité de ce chantier pour qu'un véritable enrobé et des caniveaux granités soient posés. Coût de l'opération pour la commune ; 90.000€ TTC. Pour l'avenue de Clermont, un gravillonnage a été réalisé. La pose d'un enrobé est différée car le budget n'avait malheureusement pas été prévu par l'ancienne municipalité, pas plus que les parkings d'ailleurs.

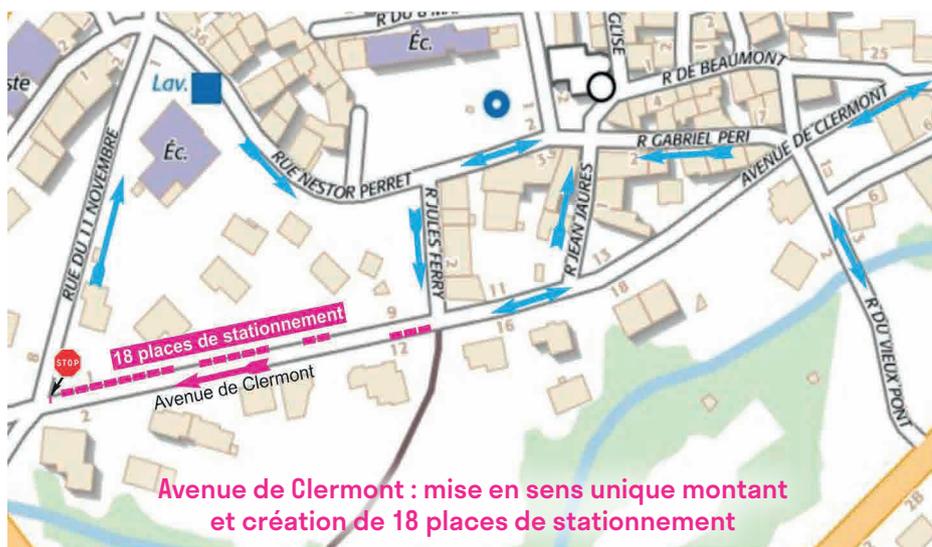
Création de 18 places de stationnement avenue de Clermont

Le manque de places de stationnement près du centre

bourg pose un problème, surtout aux moments des entrées et sorties d'écoles. Une mise en sens unique montant de l'avenue de Clermont entre la rue Jules Ferry et la rue du 11 novembre permettra du stationnement.

Cela doit conduire à :

- casser la vitesse sur cette avenue, ce que souhaitent vivement les riverains, en alternant les zones de stationnement à gauche puis à droite ;
- faciliter la sortie des riverains de leur propriété en n'ayant qu'un seul côté à surveiller ;
- laisser libre les trottoirs des deux côtés de la rue (sécurité pour les enfants et facilité de circulation pour les poussettes).



Avenue de Clermont : mise en sens unique montant et création de 18 places de stationnement

Dans les conditions de cet aménagement, les arrêts de bus sont maintenus :
Ligne 4 : Boisséjour/Monument,
Ligne 26 : Avenue de l'Artière/Rue du Vieux-Pont et Boisséjour/Monument.

MISE EN SENS UNIQUE SUR LE HAUT DE L'AVENUE DE CLERMONT : UNE EXPÉRIMENTATION DE 3 MOIS VA ÊTRE LANCÉE

A l'issue de cette période de test, chacun pourra s'exprimer à travers le Conseil de Quartier. Une décision sera prise ensuite, dans l'intérêt général.

CARREFOUR DE BOISSÉJOUR ATTENTION DANGER



Le carrefour de Boisséjour entre le monument aux morts (en bas) et la rue du Granit (tennis en haut), est une zone où traversent beaucoup de piétons et notamment les enfants pour le trajet de l'école. Plusieurs accidents graves ont déjà eu lieu. Cette zone est limitée à 30km/h, des coussins berlinois ont été placés au sol pour casser la vitesse et malgré ces dispositifs des vitesses excessives et des feux passés au rouge sont fréquemment constatés.

De nouvelles mesures (plus répressives) vont être mises en place avec la présence de radars et de la Police Municipale. Pour garantir la sécurité des personnes, il est demandé à tous les automobilistes de faire l'effort de respecter la vitesse et les feux tricolores, de laisser le temps aux piétons de traverser.

RENSEIGNEMENT :
Police Municipale 04.73.61.57.17

VIDÉOPROTECTION

Les 23 caméras de vidéoprotection sont maintenant toutes installées et opérationnelles.

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Les propriétaires et occupants des immeubles riverains des voies publiques doivent déneiger les trottoirs au droit de leur façade. Les habitants peuvent utiliser le sable, pouzzolane ou le sel de déneigement contenus dans les bacs mis à leur disposition en différents points de la voie publique.

Réflexions sur les enjeux des mobilités avec le SMTC

Un groupe de travail sur les mobilités s'est mis en place en début de mandat afin d'améliorer tous les transports en commun sur la commune de Ceyrat.

Une rencontre a eu lieu en fin d'année 2020 avec le Directeur du SMTC, Jean-Yves BECHLER et Céline HEKIMIAN, Directrice des Offres de mobilités et des territoires.

Plusieurs points ont été abordés :

- Avec l'arrivée de nouvelles populations sur le quartier de la Beaumière, les élus ceyratois ont demandé au SMTC de prendre en compte les attentes de ces habitants par une adaptation appropriée du réseau de bus.

- Une autre demande : obtenir deux fréquences supplémentaires sur la ligne 26.

- Un constat : plusieurs quais d'accès aux bus (lignes 4 et 26) ne sont pas encore conformes aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite). Il est demandé aux services du SMTC d'accélérer les travaux de mises aux normes sur ces deux lignes.

- Concernant la location des vélos électriques sur Ceyrat, c'est un vrai succès et l'opération sera renouvelée. Les Ceyratois(e)s se sont rapidement appropriés ce mode de transport doux : aller au travail, faire ses courses, se rendre en centre-ville... Ces vélos sont adaptés à de multiples usages. L'expérimentation avait pour objectif de développer l'usage du vélo sur la métropole clermontoise et de faciliter la vie quotidienne des habitants en leur permettant de louer un VAE (Vélo à assistance électrique) directement dans leur



commune. A Ceyrat le lieu choisi est l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat.

Les prochaines permanences auront lieu le 6 mai 2021 et le 5 août 2021.

- Pour le schéma des pistes cyclables, plusieurs réflexions sont en cours. Les élus ceyratois souhaitent donner la priorité à des voies sécurisées, notamment autour de la future Via Boisceyrat en site propre avec des accès aux points névralgiques de la commune.

- Concernant le covoiturage, la municipalité souhaite développer cette pratique sur la commune.

Il existe déjà le grand parking de l'Artenium mais d'autres sites sont à l'étude actuellement (parking de l'avenue de Beaulieu, délaissé de l'avenue de Beaumont...)

- Enfin, pour une meilleure cohabitation entre les différents modes de transport (piétons, vélos, voitures, transports en commun), il est demandé aux usagers un respect mutuel, par exemple éviter les voitures stationnées sur les trottoirs gênant les bus et dangereux pour les cyclistes ou les piétons.

Découvrez le projet InspiRe La nouvelle façon de vivre la métropole



Venez découvrir le nouveau projet InspiRe au travers d'une **exposition de présentation installée dans le hall de la mairie**. Donnez également votre avis et apportez votre contribution grâce au registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie.

Le projet InspiRe : un nouveau réseau de transport public construit autour de trois lignes principales, la ligne A du tramway et les 2 lignes

B et C sur voies réservées et à haut niveau de service. En proposant des aménagements spécifiques le long du tracé, pour les cyclistes et les piétons, InspiRe offre la perspective d'une métropole plus accessible à tous et plus respectueuse de l'environnement.

La première étape du projet est **une grande concertation qui se déroulera jusqu'au 31 mars 2021**.

ATTRACTIVITÉ

Marché de producteurs au camping

A partir de mi-mars 2020, perturbés par les restrictions, certains producteurs agricoles (fromage Saint-Nectaire et d'asperges notamment), nous ont alertés sur la nécessité vitale d'écouler leurs surproductions qu'il aurait été inconcevable de jeter. Les élus, appuyés par les associations, ont permis de rapprocher producteurs et consommateurs de Ceyrat et des alentours pour l'inauguration de ce fameux nouveau marché bimensuel qui a été un vif succès. Le marché a été provisoirement interrompu le 19 décembre 2020 et reprendra le 26 mars 2021.



Le marché accueille des producteurs aussi variés que : fruits et légumes, fromage de brebis et de Saint-Nectaire, huile d'olive, épices, vins, et des créations artisanales, vannier, sculpteur, coutelier...
D'ores et déjà, la Municipalité a confirmé l'avenir de ce marché :

ancrage au camping de Ceyrat avec un léger réaménagement de l'espace, **le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à partir du 26 mars 2021**. Nous espérons vous retrouver tous au camping pour le prochain marché de producteurs et d'artisans.

PERSONNEL MUNICIPAL

Un nouveau Directeur Général des Services

Christophe SERRE, nouveau Directeur Général des Services (DGS), a pris ses fonctions le 2 février dernier.



Après 25 ans d'expérience dans les collectivités locales et l'aménagement du territoire, dont trois années en tant que DGS à Saint Eloy Les Mines, Christophe SERRE rejoint Ceyrat et prend les rênes des services municipaux. Profondément attaché aux valeurs du service public et à la relation de proximité que représente l'échelon communal, Christophe SERRE a la charge de mettre en oeuvre le projet politique de l'équipe municipale. Il a également une expérience d'élu local en tant que Maire de Tauves.

La précédente DGS, Mme Sonia Hayek, se voit confier une mission pour le pôle social et l'adaptation des politiques municipales aux besoins sociaux notamment avec l'arrivée de nouveaux habitants (200 logements à La Beaumière).

William ROUZAIER, Directeur des Services Techniques communaux depuis 2018, en détachement des services de l'Etat, réintègre son corps d'origine à partir du mois de mars. Merci à lui et bonne continuation.

AU QUOTIDIEN

L'INFOS EN+

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

CHIRURGIEN-DENTISTE

Le Dr Bernard DEYNOUX, chirurgien-dentiste, cesse son activité. Il est remplacé par le Dr Chloé MATHERON, chirurgien-dentiste, au cabinet situé 2 bis av. J-Baptiste Marrou à Ceyrat.

CONTACT : 04 73 61 35 42

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Aurélien PALHEIRE infirmière libérale vous informe de sa collaboration avec Anthony FERNANDES au cabinet infirmier situé au 10 avenue de royat (centre commercial la rotonde) à Ceyrat.

CONTACT : 06 12 84 67 12

ET UN NOUVEAU COMMERÇANT

DELI'CEYRAT

Un snack-sandwicherie vient d'ouvrir ses portes au 21 rue des Poilus à Ceyrat. Retrouvez la carte et les horaires d'ouverture sur la page www.facebook.com/Deliceyrat/

CONTACT : 07 52 73 97 68

BACS À DÉCHETS MÉNAGERS

Les bacs à ordures ménagères (noir, jaune, vert) ne doivent être sortis que les jours de ramassage des déchets et doivent être retirés de la voie publique dès que la collecte est effectuée.

Pour consulter les jours et horaires de ramassage de votre rue, vous pouvez vous rendre sur le site de Clermont Auvergne Métropole : <https://www.clermontmetropole.eu/preserver-recycler/gestion-des-dechets/jours-de-collecte/>

SACS À DÉJECTIONS

Des sacs pour ramasser les déjections animales sont disponibles gratuitement :

- à l'accueil de la mairie ;
 - à l'agence postale de Boisséjour ;
 - à la clinique vétérinaire (av. Wilson).
- Gardons notre commune propre, et ramassons les déjections de nos animaux de compagnie.

SOLIDARITÉS RETOUR EN IMAGES

LES BLOUSES ROSES offrent une tablette et un chromecast à l'EHPAD Le Lys Blanc pour permettre aux résidents de maintenir des liens avec leurs proches et l'extérieur...



ANIMATION MUSICALE proposée par "Marie et sa guinguette" aux résidents de l'EHPAD Le Lys Blanc.



COFFRETS GOURMANDS POUR LES AÎNÉS Pour remplacer le repas des anciens qui n'a pu être organisé en raison des restrictions sanitaires, un coffret de dégustation a été remis par les élus aux 1100 personnes de plus de 70 ans pour les fêtes de fin d'année. Une initiative saluée par nos aînés dont les nombreux témoignages de remerciements sont parvenus en Mairie.



SOLIDARITÉS

Ceyrat fête son premier centenaire de l'année 2021



Lundi 18 janvier 2021, Lucien G. a fêté ses 100 ans entouré de sa famille. Premier centenaire ceyratois de l'année, il a reçu la médaille de la ville des mains de Madame Anne-Marie PICARD, Maire de Ceyrat et de Eric EGLI, 1^{er} adjoint. Une plante et un ballotin de gourmandises ont accompagné ce moment convivial organisé en tout petit comité dans le respect des consignes sanitaires.

Né à Chamalières dans une famille d'origine italienne, Lucien G. est Ceyratois depuis plus de 50 ans et vit toujours à son domicile.

En un siècle d'existence, il a ainsi connu quatorze présidents de la République sans compter les multiples avancées scientifiques et techniques qui font partie de notre quotidien : voiture individuelle, télévision, téléphone, internet... Il a vu également la création de la sécurité sociale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec l'accès aux soins pour tous. C'est un point essentiel à ne pas oublier car probablement l'une des principales raisons qui fait qu'aujourd'hui la France compte plus de 20 000 centenaires. A Ceyrat, quatre personnes ont atteint l'âge de 100 ans en 2020.

URBANISME

La Beaumière : un enjeu fort pour la municipalité

Le quartier de la Beaumière s'étend sur 5 hectares. De nombreux Ceyratois pensent qu'il se situe à Beaumont mais NON, il est bien à Ceyrat et va continuer à voir augmenter sa population de près de 700 habitants dans les mois qui viennent.

Si 18 familles ont intégré leur maison début 2020, le printemps 2021 verra arriver les nouveaux habitants dans 75 logements sociaux.

Même si la décision initiale du projet ne lui appartient pas, l'équipe municipale a la responsabilité d'accueillir ces nouveaux Ceyratois dans de bonnes conditions et de veiller à ce que leur intégration dans la vie de la commune soit réussie. La crise sanitaire ne facilite pas les choses, mais la proximité reste essentielle. Ainsi, dès le début de son mandat, Madame le Maire est allée sur place pour rencontrer les premiers habitants de la Beaumière et faire avancer la résolution de nombreuses difficultés du quotidien auxquelles ils se trouvaient confrontés : problèmes de raccordement téléphonique, accès internet, ordures ménagères, assainissement... Le défi est considérable pour adapter les capacités d'accueil des équipements et services municipaux comme c'est le cas par exemple des écoles et de la crèche. Ces nouveaux habitants représentent plus de 10% de population supplémentaire.



LE SERVICE URBANISME À VOTRE ÉCOUTE !

Vous souhaitez construire un abri de jardin, une piscine, un mur de clôture, réaliser un agrandissement, etc. : le Service Urbanisme de la Mairie est là pour vous aider et vous informer sur les démarches à entreprendre.

CONTACT : 04 73 61 57 05 - cquainon@ceyrat.fr

Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM)

Le PLUM de Clermont Auvergne Métropole est en cours d'élaboration. Après une phase de diagnostic (en 2019), un document d'urbanisme intercommunal fixera pour les 10 à 15 ans à venir, un outil réglementaire définissant les modalités d'occupation des sols et de construction en fonction des zones urbaines, naturelles et agricoles.

C'est un document important sur lequel les choix seront portés par les élus des 21 communes.

Ceyrat sera à cet égard très vigilante à la prise en compte de ses demandes.

Si vous souhaitez faire valoir votre point de vue, vos élus communaux et métropolitains seront votre porte-parole.

CONTACT : mairie@ceyrat.fr

CÉRÉMONIES



Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 avec la participation de l'Association des Anciens Combattants de Ceyrat Boisséjour et du Maire Junior.



En hommage à Olivier VERNADAL, Ceyratois de 44 ans victime de l'attentat terroriste du 13 novembre 2015 au Bataclan, les élus ont déposé une gerbe de fleurs et se sont recueillis sur sa tombe au cimetière de Ceyrat.



Label argent pour l'école de handball



C'est avec beaucoup de fierté que l'Espérance Ceyratoise Handball, présidée par Elodie PERROT, s'est vu attribuer le label Argent 2019/2020 pour son école de handball. Cette distinction est décernée, chaque année, par la Fédération française de handball

pour les clubs qui s'investissent dans des démarches d'accueil de jeunes licenciés, de promotion du mini-hand dans les écoles, d'encadrement compétent. Créé en 2018, le club de Ceyrat avait déjà obtenu le label bronze dès sa première année d'activité. Le label valorise tout le travail accompli par le club en matière d'effectif, de qualité d'accueil des plus jeunes, notamment les enfants de 3 à 12 ans, de formation de l'encadrement, d'utilisation de matériel pédagogique adéquat et l'intégration des plus jeunes

dans l'activité associative. Une bonification a été attribuée au club sur la motivation et la pratique du hand chez les petites filles. Le Handball Ceyrat renforce ses activités par des liens importants avec les écoles élémentaires de la ville. Le club de Ceyrat propose trois catégories : baby hand de 3 à 6 ans, catégorie intermédiaire premier pas 6 à 8 ans et mini-hand de 8 à 12 ans. Près de 50 enfants sont inscrits à l'école de hand. Aujourd'hui, l'effectif total du Handball Ceyrat est de 150 licenciés. Pour l'année 2020/2021, le club espère obtenir le label Or.

ENFANCE ET JEUNESSE

Pré-inscriptions scolaires

La commune possède quatre écoles, une école maternelle et une école élémentaire dans chacun des deux bourgs de Ceyrat et Boisséjour. Elles accueillent au total 521 écoliers. Voici la marche à suivre pour inscrire votre enfant dans l'un de ces établissements ou pour réaliser une demande de dérogation.

1- Se présenter en Mairie et demander le formulaire de pré-inscription avec les documents suivants :

- livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois
- justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

En cas hébergement chez un tiers : une attestation sur l'honneur, une copie d'un justificatif de moins de 3 mois de l'hébergeant et une copie de sa carte d'identité.

En cas de divorce ou de séparation des parents : la copie de la décision de justice ou l'ordonnance de séparation (avec conditions d'exercice parental et lieu de résidence).

En cas de séparation sans jugement : l'autorisation écrite de l'autre parent et une copie de sa pièce d'identité.

Vous pouvez également envoyer la demande de pré-inscription complète par mail à l'adresse suivante : preinscriptionscolaire@ceyrat.fr

2- Après validation par la Mairie de la pré-inscription, les familles prendront contact avec la direction de l'école pour finaliser l'inscription.

Dérogations

Les dérogations sont à demander auprès de la Mairie du domicile pour constituer et déposer son dossier. La dérogation est valable pour l'ensemble d'un cycle maternel ou élémentaire. Les dérogations doivent être renouvelées à la fin du cycle maternel (grande section) pour le passage en élémentaire.

Les formulaires de pré-inscription et de dérogation sont téléchargeables sur www.ceyrat.fr (dans la rubrique « La mairie à votre service » puis « Ecoles et périscolaire »).

RENSEIGNEMENT : 04 73 61 58 94

Retours en images



Atelier "soupe de saison" à l'accueil de loisirs



Visite du Père-Noël à l'Ilot Câlin



Galette des rois à l'accueil de loisirs



La Fée Malou à l'accueil de loisirs

Portail famille Evolution à l'étude



La municipalité travaille depuis plusieurs semaines à la recherche d'un outil numérique plus performant que l'actuel "Portail famille".

Cette interface permet actuellement aux familles d'inscrire leurs enfants aux différents temps périscolaires, de régler leurs factures en ligne et de communiquer avec le service enfance-jeunesse de la commune. Toutefois, cet outil montre aujourd'hui ses limites : manque d'intuitivité, accessible uniquement sur ordinateur, difficulté d'utilisation pour les ceyratois et les services.

Fort de ce constat, et sollicités à de nombreuses reprises à ce sujet, les élus en collaboration avec les services travaillent à la recherche d'une nouvelle interface plus intuitive pour les familles et plus performante pour la municipalité. Elle devrait être également un nouvel outil de communication plus moderne et plus efficace. Celle-ci sera proposée pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

Conseil Municipal Junior



Le 10^e Conseil Municipal Junior, composé de 12 enfants âgés de 9 à 11 ans, issus à parts égales des écoles de Ceyrat et Boisséjour a été élu en décembre 2019.

Le premier Conseil Municipal Junior s'est tenu le 14 janvier dernier en présence de Madame le Maire, des élus en charge de la citoyenneté et de la jeunesse ainsi que de deux agents municipaux. Ils ont commencé à réfléchir aux thèmes qui leur tiennent à cœur et il faut dire qu'ils ne manquent pas d'idées. L'objectif étant de pouvoir travailler sur un projet précis mais également d'apporter leur concours à différents projets de la municipalité. Motivés et enthousiastes, leur prochaine rencontre est prévue le 27 février de 10h à 12h.

L'INFOS EN +

PORT DU MASQUE

Conformément à l'arrêté municipal du 16/10/2020, le port du masque est obligatoire dans un rayon de 100 mètres aux abords des structures accueillant des enfants. L'effort collectif participe à la lutte contre le COVID-19 et nous vous prions de respecter cette mesure.

RECRUTEMENT

Si vous avez de l'expérience auprès des enfants, l'envie de la partager et de la mettre au profit des enfants ceyratois, le service enfance-jeunesse recherche des personnes motivées pour les temps d'accueil périscolaires.

N'hésitez pas à envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation à mairie@ceyrat.fr

RENSEIGNEMENT : 04 73 61 42 55

ACCUEIL DE LOISIRS

La semaine d'inscription réservée aux familles ceyratoises pour les vacances scolaires du mois d'avril sera celle du 15 au 26 mars 2021. La thématique d'animation pour la première semaine des vacances scolaires sera, pour les 3/6 ans « Menons la vie de châtelains » et pour les 6/12 ans « Le cercle polaire ». La thématique de la deuxième semaine des vacances scolaires sera pour les 3/6 ans « A la conquête de mes émotions avec joie et tristesse! » et pour les 6/12 ans « Les enfants du rock ».

Tous les détails sur www.ceyrat.fr rubrique « La mairie à votre service » puis « Documents utiles » puis « Accueil de loisirs Albert Camus ».

RENSEIGNEMENT : 04 73 61 43 51

PROTOCOLE SANITAIRE

Depuis le début de la crise sanitaire, tout est mis en œuvre par le service enfance-jeunesse pour respecter les différents protocoles sanitaires préconisés. De plus, afin de limiter les irritations dont souffrent certains enfants en raison des lavages des mains répétés, les élus ont souhaité que tous les sites qui accueillent les enfants soient équipés en savon qualitatif enrichi en agent hydratant.



TRIBUNE DE LIBRE EXPRESSION

GROUPE DE LA MAJORITÉ **ENSEMBLE POUR** **CEYRAT BOISSÉJOUR 2020**

Anne-Marie PICARD
Éric EGLI
Émilie TRAMOND
Jean PICHON
Annie MARTIN
Jean-Charles ORSINI
Dominique ANTONY
Julien SERGENT
Julia SEGUIN
Anthony JANIN
Manuela DE CARVALHO
Jacques DAUTRAIX
Valérie BATISSE
Joseph VEBRET
Viviane RÉGNAT
Martine DUCHAINE
Laurent FRIAUD
Isabelle JAILLET
Jean-Claude RAPOPORT
Daniel GRENET
Nicole CRÉTÉ
Stéphane MARSAT
Patricia PIREYRE
Gérard POUZET

AU PLUS PRÈS DE VOS ATTENTES ET DE VOS PRÉOCCUPATIONS

Malgré les difficultés liées à la pandémie, nous nous sommes mobilisés dès le lendemain du second tour de l'élection municipale. À l'étude des dossiers en cours laissés par nos prédécesseurs, nous avons pris la mesure des carences et de la lourde responsabilité qui nous incombe. Ainsi, des équipes « projets » – élus/agents – ont été aussitôt constituées pour lancer l'ensemble des études techniques, financières et réglementaires nécessaires à la réalisation de nos engagements, de même que la recherche de subventions, une préoccupation que n'avait pas l'ancien maire de Ceyrat.

L'accompagnement de nos aînés par le service social a été renforcé. Soucieux de la sécurité de tous, nous avons finalisé la mise en place de caméras de surveillance supplémentaires et nous souhaitons étoffer notre équipe de police municipale, que nous voulons plus proche de nos concitoyens.

Les trois conseils, de quartier, des solidarités et de l'environnement, traduction concrète de la démocratie participative, se mettent progressivement en place.

Nous travaillons également à la meilleure intégration possible des quelque 700 nouveaux habitants qui s'installeront prochainement à La Baumièrre, même si cette réalisation, initiée et réalisée par les mandatures précédentes, n'a pas été suffisamment anticipée (accueil des enfants dans les structures scolaires, plan de circulation, desserte du site...).

Bien sûr, nous aurions aimé vous annoncer la réouverture de nos équipements sportifs et culturels. Mais ce maudit virus nous oblige à la plus grande des prudenances. Cependant, soyez assurés que votre équipe d'élus de la majorité reste à votre écoute, œuvrant au plus près de vos attentes et de vos préoccupations.

GROUPE D'OPPOSITION **CONSTRUISONS ENSEMBLE** **CEYRAT 2020-2026**

Gilles ARBRE
Marie-Christine BON
Philippe BLETY
Nathalie FERARD
Richard TRAPEAU

MODERNISATION DE L'ÉCOLE DE BOISSÉJOUR, UN PROJET DE LA PRÉCÉDENTE MUNICIPALITÉ

L'agrandissement de l'école élémentaire de Boisséjour, approuvé en 2019, a démarré début 2020. Ce projet va créer :

- 2 nouvelles salles de classe
- l'accès Personnes à Mobilité Réduite, avec un ascenseur
- une surface de préau plus importante
- des sanitaires plus grands
- 1 salle de documentation
- 1 salle des professeurs et 1 bureau de direction
- 1 espace dédié aux animateurs périscolaires.

Les travaux sont supervisés par le personnel municipal notamment afin que les élèves, professeurs et animateurs puissent disposer des nouveaux locaux prochainement. Cela permettra d'améliorer l'accueil et les conditions de travail, rendues difficiles ces derniers mois par les contraintes liées au Coronavirus.

La nouvelle municipalité réduit considérablement notre espace d'expression dans cette tribune. Nous le déplorons. Pour en savoir plus, consulter notre page Facebook d'opposition : Ceyrat Autrement.

DÉCEMBRE 2019

Luna MONPIED (08), Soline GIRY (17), Idriss ATTIRAN LAHBARI (18), Mark LARAINÉ (18), Iris SERRE (20)

JANVIER 2020

Paul DAULAT (14), Edgar BROUSSEAU (20), Milann GATT (20), Alice SERGENT (26)

FÉVRIER 2020

Axel BURIAS (06), Charlie BURIAS (06), Augustin FLEURY (15), Sandro TADJER (17), Sasha BAYALA (19), Marcus DELVAL (26)

MARS 2020

Joseph TORO (16)

AVRIL 2020

Manon BEMIN (14), Anatole GAFFET (24)

MAI 2020

Ivan CAVAILLÉ (07), Louise LANGLADE (07), Ambre BRUGIRARD (19), Antoine DEVORS (19), Gaspard MASSE (27)

JUIN 2020

Marceau DESCOURS (03), Lounis LABRADA (13)

JUILLET 2020

Kelan GATT (04), Samy NAGI (06), Julia TISSIER CANAVEIRA (09), Lya ALLINCRY (11), Robin LONCHAMBON (18)

AOÛT 2020

Kamil SKIMANI (20), Raphaël PERCHERON (21), Clémence BOREL (22)

SEPTEMBRE 2020

Victoria BARD (09), Alice BOYER (25)

OCTOBRE 2020

Thomas DELPEUX (03), Roy HAULLARD (21), Manon PEINET (22), Naël AITOUZGOUN (29)

NOVEMBRE 2020

Eliott TEURUA (06), Giulia LOUREIRO (17), Camille BOURASSET (19), Loucka VIALA (28)

DÉCEMBRE 2020

James AMOSSÉ REVERET (17), Bruno MOUTIN VIOLA (24), Liam CHOUCAT (26)

MARIAGES

FÉVRIER 2020

Christine SABLONNIERE et Marie-Henriette CLAVEL (14)

JUIN 2020

Emilie MENARD et Thibaut LEFORT (13)

Régine SALLES et Claude FEYDEL (13)

JUILLET 2020

Grace JARTÉ et Olivier DABEK (04)

Nathalie PARISI et Adrien SHEPHERD (10)

AOÛT 2020

Bérenghère CONNAN et Julien MARNIN (28)

Athena ARBIA et Pierre DELPEUX (29)

SEPTEMBRE 2020

Mathilde PAMBET et Shaam-Alexandre BRUET (05)

Pauline TAILLANDIER et Rémy AUDOUIN (08)

Jessica DELORME et Sylvain DE FREITAS (12)

Flore PETIT et Michaël ROUSSEL (25)

Jessica RODRIGUES et Vincent GARCIA (26)

OCTOBRE 2020

Beatriz ONDZE MARQUES et José VALENTE (31)

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2019

Odette BES veuve MOURTON (14) - 87 ans
Monique BRUNMUROL épouse FAURE (16) - 79 ans
Denise CASSIERE veuve RELLIER (26) - 91 ans
Anne-Marie TRINQUARD veuve BRUN (27) - 97 ans

JANVIER 2020

Jocelyne BRUNIE épouse DEGEORGES (06) - 60 ans
Josette BRUNMUROL (10) - 83 ans
Léa COQUENTIF veuve MAITRAT (11) - 92 ans
Marie VAZELLE veuve SOUCHAL (13) - 97 ans
Adèle BARADUC épouse BOUCHEIX (16) - 86 ans
Lucienne CLÉMENT veuve HUGON (21) - 93 ans

FÉVRIER 2020

Gilles ROUX (18) - 64 ans
François ROUZAUD (29) - 74 ans

MARS 2020

Claude LALITTE veuve LALANDE (02) - 85 ans
Jeanine ARBRE veuve MILANI (21) - 93 ans
Paulette SERVAIRE veuve CHIRAC (25) - 93 ans
Anne MALASSAGNE veuve PERRET (26) - 96 ans
François BERTHOLON (30) - 75 ans

AVRIL 2020

Henri MALLET (08) - 94 ans
Josette YERMIA veuve LEBAS (09) - 82 ans
Emile OUVRY (24) - 93 ans

MAI 2020

Jeanne LE PAGE veuve FERCOQ (07) - 97 ans
Ginette NIVET veuve FAUCONNEAU (12) - 91 ans
Madeleine GABERT veuve PORTE (14) - 83 ans
Patrick LACHEZE (23) - 64 ans

JUIN 2020

Josette LOUIS épouse MAILHOT (08) - 88 ans
Lucie BOUCHEIX veuve BOUDOL (09) - 98 ans
Manuel GONCALVES PEREIRA (12) - 89 ans
Yves MARIE (12) - 84 ans
Serge SARLIEVE (30) - 61 ans

JUILLET 2020

Gérard PINON (01) - 66 ans
Geneviève BRÉRARD veuve IVA (13) - 90 ans
Bernadette GIBERT épouse PLANE (17) - 73 ans
Pierre PEYRONNET (19) - 57 ans

André BESSEYRE (20) - 87 ans

AOÛT 2020

Franck LEONARDI (03) - 61 ans
Paulette LESERF veuve SUREAU (10) - 89 ans
Jacques PASQUIER (11) - 75 ans
Jean XAUSA (21) - 84 ans
Maria NOVAIS FERNANDES veuve PEREIRA DA SILVA (21) - 80 ans
Albert VILLENEUVE (28) - 92 ans

SEPTEMBRE 2020

Guy CODIGLIONE (04) - 89 ans
Robert JOUBERT (15) - 92 ans
Jacques VEYSSIER (16) - 89 ans
Marie MIGEON veuve GIRAUD (16) - 93 ans
Germaine PETIT épouse DEYRA (19) - 87 ans
Henri VIDAL (27) - 83 ans

OCTOBRE 2020

Artur DA SILVA CUSTODIO (02) - 68 ans
Véronique GOEURY (11) - 60 ans
Maria DA COSTA BARBOSA (17) - 55 ans
Anne-Marie GENIN épouse FONTANIER (18) - 73 ans
Jean TRAPON (28) - 84 ans
Jacqueline RENOUE veuve BELDON (30) - 91 ans

NOVEMBRE 2020

Josette GARCIA veuve VANDERMERSCH (01) - 97 ans
Janine GUILBERT (04) - 85 ans
Angèle AZZOPARDI veuve GUASTELLA (12) - 92 ans
Joao PEREIRA DA CUNHA (17) - 69 ans
Joël JAUZE (19) - 73 ans
Dionicia GISBERT veuve FAURE (22) - 96 ans
Georgette FONLUPT veuve NEUVILLE (22) - 100 ans
Jeanne BRUGNARD veuve LEYRAT (24) - 89 ans
Henri GAYTON (29) - 79 ans
Marcel GUINAMAND (29) - 89 ans
Odette DUGNE veuve LESCURE (30) - 96 ans

DÉCEMBRE 2020

Antonio GONCALVES (06) - 89 ans
Véronique DEFET (09) - 57 ans
Jean CARRON (16) - 85 ans
Vicente GOMEZ GARCIA (16) - 93 ans

CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT

Bientôt un conseil de l'environnement qui vous permettra de partager avec l'équipe municipale vos souhaits et propositions en matière d'environnement et de questions écologiques. Des informations complémentaires dans nos prochains numéros.

CONTACT :

conseil-environnement@ceyrat.fr

CONSEIL DES SOLIDARITÉS

A l'automne sera mis en place un conseil des solidarités, instance de dialogue et de réflexion sur les dossiers importants que portera notre commune sur le plan social. Les modalités de mise en place seront précisées dans notre prochain numéro.

CONTACT :

conseil-solidarites@ceyrat.fr

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Afin de déposer leurs demandes de subvention, les associations peuvent dès à présent télécharger la fiche mise en ligne sur le site de la commune (dans la rubrique « La mairie à votre service » puis « Subventions aux associations »). Toutes les demandes de subvention devront être motivées et les comptes de l'année précédente avec trésorerie doivent être joints au dossier. Les dossiers complets doivent être retournés en Mairie **avant le 5 mars 2021** dernier délai. Après cette date, les demandes de subvention ne pourront pas être prises en compte dans le cadre de la préparation du budget primitif.

RENSEIGNEMENT :

Annie MARTIN
amartin@ceyrat.fr

La Beaumière

Louez le logement qui vous correspond au sein du nouveau quartier de La Beaumière !

- Logements confortables et économes en énergie
- T2 au T4
- Terrasse/balcon/jardin et stationnement

04 73 17 00 00
www.auvergne-habitat.fr

Auvergne Habitat AL
Groupe ActionLogement

UN JARDIN UN SERVICE Paysagiste

AMÉNAGEMENT
CRÉATION
ENTRETIEN (CONTRAT ANNUEL)

Grâce à l'adhésion de notre entreprise à la coopérative ACCÈS SAP :

BÉNÉFICIEZ DE -50% DE RÉDUCTION ou CRÉDIT D'IMPÔT sur les prestations d'entretien de jardin.

ACCÈS SAP Coopérative

Devis gratuit

RIBAL Charles-Henri
26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT
1jardin1service@gmail.com
04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19

FORMULES JARDINS
Ensemble plantons votre décor

ZAC du Roc de Jourmiat
63122 CEYRAT

04.73.15.48.46
contact@formulesjardins.fr

www.formulesjardins.fr

CONCEPTION
CREATION
ENTRETIEN

50% de crédit d'impôt **SI SERVICES à LA PERSONNE**

SAS SILVEDEN
LOÏC GRENET PAYSAGISTE

Travaux Paysagers
Création & entretien de jardins
Entretien des piscines
Création tombe paysagère

Pose clôture et terrasse
Abattage & Élagage
Échenillage

SILVEDEN

ACCÈS SAP
RÉDUCTION/CRÉDIT D'IMPÔTS
ADHÉRENT COOPÉRATEUR
50% ENTRETIEN DES JARDINS
50% ENTRETIEN DES PISCINES

Devis gratuit
Contrats annuels

5, RUE DU MOULIN - 63122 CEYRAT **04 73 61 41 70** SILVEDEN@HOTMAIL.FR

La Rotonde
Centre commercial et services

LE SERVICE *au plus proche* DE CHEZ VOUS !

BOISVALLON - CEYRAT

Co'pain BOULANGERIE SANDWICHIERIE
ATM COIFFEUR VISAGISTE
Optim OPTICIEN
eLancia REMISE EN FORME
Centre France BANQUE

Le Boisvallon Panoramique RESTAURANT BRASSERIE
Chit ARTISAN FLEURISTE
abec CORDONNERIE
Zest de Gourmandise PÂTISSIER CHOCOLATIER
Abrv AGENCE IMMOBILIÈRE

STATION SERVICE 24h/24h - 7j/7j | **leDRIVE** | **Intermarché SUPER**